AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PROTECTION DES VEGETAUX
SPV
SERVICE REGIONAL



Nord Pas de Calais

GRANDES CULTURES

BULLETIN N° 6 DU 5 MAI 1994

BLE : 1er noeud dépassé - Irrégularités de végétation
MAIS : Dossier désherbage + dépliant AGPM-SPV.

BLE D'HIVER

▸ ***STADE*** : 1er noeud atteint ou dépassé.

▸ ***OIDIUM*** : Toujours rare. Observations sur VICKING et FORBY (Flandre, Cambrésis).

▸ ***SEPTORIOSE*** : Importante phase de contamination à la fin avril.
D'après les données du modèle PRESEPT, 94 est légèrement en retard par rapport à 93, année à très forte expression de la maladie.
Pour le moment, les symptômes sont nets sur feuilles du bas, absents sur feuilles supérieures. En pleine phase de montaison, l'arrivée du feuillage jeune fait oublier la présence de la septoriose, ces feuilles jeunes subissent cependant la pression des contaminations actuelles et ne tarderont pas à exprimer des symptômes (en absence de protection).

▸ ***ROUILLE JAUNE*** : Faible évolution, toujours rare et localisée. Quelques symptômes en Plaine de la Lys.

▸ ***PROBLEMES PHYSIOLOGIQUES*** : Principal problème actuel. Des **irrégularités importantes** s'observent dans de nombreuses parcelles. Par places, la céréale reste jaune et chétive, la montaison va s'effectuer sur une ou deux talles seulement, la vigueur est faible et les épis ne seront pas bien gros. Ce phénomène est dû à un très mauvais enracinement suite à la disparition d'une partie du système racinaire pour cause d'axphyxie pendant un hiver très humide et un printemps froid. Il n'y a pas eu une bonne utilisation des **éléments fertilisants** et de plus, il y a eu forte sensibilité à la phytotoxicité de l'**isoproturon**.
Dans ces conditions, le potentiel de rendement est diminué dès maintenant dans certaines parcelles.
Quelques variétés semblent plus sensibles, ex. : RITMO, RECITAL, APOLLO... Observations à confirmer sur d'autres variétés.

▸ ***PUCERONS*** : Pas d'observations pour le moment.

▸ ***FONGICIDES*** : Les parcelles à risque piétin-verse ont déjà reçu une intervention visant le piétin-verse et la septoriose.
Les autres parcelles (semis plus tardifs ou risque piétin-verse faible) doivent envisager rapidement une intervention contre la septoriose.
Nous préférons les **associations triazoles + contact**, beaucoup plus régulières sur septoriose que les triazoles seuls et ce, dès les interventions montaison. Nos résultats d'essai nous le montrent depuis plusieurs années.

D.R.A.F. - Service Régional de la Protection des Végétaux
BP 47 - 62750 LOOS EN GOHELLE - ☎ 21.28.27.27 - Fax : 21.43.97.72
Abonnement : Régisseur des Recettes D.R.A.F. - BP 505 - 59022 LILLE CEDEX

Directeur Gérant : S. DUVAUCHELLE Publication Hebdomadaire
Imprimerie Artésienne - Tél. 21.29.84.84
ISSN 0758-7968
CPPAP N°

P45

MAIS

▸ *DESHERBAGE* :

*** Situations à dicotylédones sensibles à l'atrazine** : Utilisation unique de l'atrazine en respectant les conseils figurés dans l'encart ci-dessous.

*** Situations à dicotylédones résistantes à l'atrazine** : Dans la région Nord, il s'agit surtout des morelles où le taux de résistance à l'atrazine est proche de 100 %, et éventuellement des chénopodes blancs et des renouées persicaires pour lesquels le taux de résistance est entre 20 et 50 %. L'emploi d'herbicides foliaires de post-levée est quasi obligatoire (base pyridate, bromoxynil phénol, bentazone ou sulcotrione). L'adjonction d'atrazine améliore le plus souvent l'efficacité des produits. Sur le plan efficacité, ne dépassez pas les stades maximum préconisés pour les adventices. Veillez aussi à respecter les stades limites du maïs (surtout dans le cas du bromoxynil).

*** Situations à graminées estivales** : Sur le Nord Pas-de-Calais, seul le Panic pied-de-coq est représenté dans quelques secteurs (Val de Sensée, St Amand les Eaux, Maubeuge, Lensois, etc...), la sétaire et la digitaire sont encore plus rares. Sur un plan technique, la préférence reste aux applications au semis d'un produit de la famille des acétanilides (alachlore de LASSO, métolachlor de DUELOR, diméthenamid de FRONTIERE) renforcé par de l'atrazine (750 à 1000 g/ha). Pour les deux premières molécules citées, en conditions sèches, l'incorporation avant le semis est un gage d'une bonne régularité d'action. Pour le dimethanamid, l'application en post-semis est conseillée.

Les sulfonylurées (rimsulfuron de TITUS et nicosulfuron de LAMA, MILAGRO) offrent d'excellentes efficacités sur graminées estivales (amarantes et quelques autres dicotylédones). Cependant, elles sont soumises à des conditions d'emploi strictes afin d'éviter des problèmes de phytotoxicité.

*** Situations à vivaces** : Reportez-vous au dépliant. L'éventail des possibilités s'est élargi grâce aux sulfonylurées, **intéressantes sur le chiendent** alors que l'atrazine à 1500 g/ha est insuffisante.

ATRAZINE ET QUALITE DES EAUX

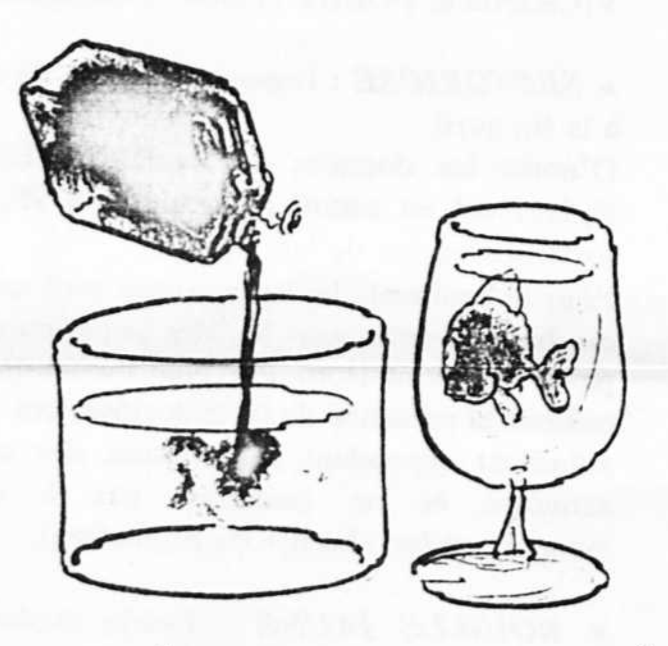
C'est l'affaire de tous !!!

Pour préserver la qualité des eaux, la législation française limite l'utilisation de l'atrazine à 1500 g de matière active par hectare et par an.

Pour réduire encore les risques de pollution des eaux :

- Eviter les applications d'atrazine en post-semis prélevée du maïs. Ce sont des applications qui augmentent les risques de contamination des eaux par ruissellement.
- Utilisez l'atrazine soit en pré-semis avec incorporation, soit en postlevée du maïs. Dans ce dernier cas, la dose peut être modulée en fonction des mauvaises herbes présentes.

L'eau : source de vie



respectons les doses ... ... respectons la vie

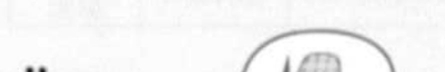
EN BREF...

***ESCOURGEON** : Helminthosporiose en hausse, rhynchosporiose installée à la base, rouille naine rare. + + + + **ORGE DE PRINTEMPS** : Vers épi 1 cm + un peu d'helminthosporiose et de rhynchosporiose. + + + **LIN** : Altises notées en tous secteurs. Pression moyenne. + + + + **BETTERAVES** : Première capture d'un puceron vecteur Myzus ascalonicus. Levées très rapides parfois moins de 8 jours. Attendre. + + + + **COLZA** : 1er charançon des siliques. → Attendre. Maladies → intervenir dès chute des premiers pétales. + + + + **BLE** : Rouille jaune sur TREMIE et VICKING en Basse Normandie (niveau faible).*

PROTECTION DU MAÏS

LUTTE CONTRE LES MAUVAISES HERBES

EDITION 1994



Liste arrêtée au 15 novembre 1993



Avec la collaboration de l'ACTA et de l'INRA
Association Générale des Producteurs de Maïs
Route de Pau - 64121 MONTARDON - Tél. 59.72.47.00 - Fax 59.72.47.10
Ministère de l'Agriculture et de la Forêt
Service de la Protection des Végétaux
175, rue du Chevaleret - 75644 PARIS Cedex 13 - Tél. (1) 49.55.81.57

agpm 46

MAUVAISES HERBES

Ne pas dépasser la dose de 1500 g m.a./ha d'atrazine ou de simazine ou du mélange atrazine + simazine, pour l'ensemble des traitements.

Désherbage avant la levée du maïs

La dose de produit à appliquer varie selon la teneur en matière organique du sol

Matière active (concentration % ou g/l)	Produit commercial	Dose PC/ha ou g m.a./ha	Risque de phytotoxicité	Efficacité globale en conditions sèches: Pré-semis	Efficacité globale en conditions sèches: Post-semis Prélevée	Sur graminées estivales: Panic	Sur graminées estivales: Sétaire	Sur graminées estivales: Digitaire	Sur dicot. sens. aux triazines	Sur dicotylédones résistantes aux triazines: Amarante	Morelle	Chénopode	Renouée persicaire
Atrazine (500 g/l)	*Nombreux*	1 000/ 1 500 g m.a.											
Atrazine (250 g/l) + Cyanazine (250 g/l)	Bellater extra fluide (2)	3 l											
Atrazine (250 g/l) + Simazine (250 g/l)	*Nombreux* (2)	3 l											
EPTC (360 g/l)	Capsolane (1)(3)(4)	8 à 14 l											
Vernolate (480 g/l)	Surpass 4 S (1)(3)(4)	7 à 11 l											
Alachlore (480 g/l)	*Nombreux* (1)	4 à 7 l											
Alachlore microencapsulé (480 g/l)	Perfect/Lasso MT (1)	4 à 7 l											
Alachlore microencapsulé (65 %)	Lasso Toptech (1)	3.7 à 5 kg	•	●	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Métolachlor (960 g/l) + Bénoxacor (31 g/l)	Duelor S (1)	2 à 3 l											
Alachlore (336 g/l) + Atrazine (144 g/l)	*Nombreux*	6 à 10 l											
Alachlore (336 g/l) + Terbuthylazine (144 g/l)	Declic	6 à 10 l											
Métolachlor (330 g/l) + Atrazine (170 g/l) + Bénoxacor (11 g/l)	Primextra S autosuspensible	4.5 l à 8.5 l											
Diméthénamid (900 g/l)	Frontière (1)	1.6 l											
Diméthénamid (350 g/l) + Atrazine (175 g/l)	Century	3.5 l	•	●	•	•	•	•	•	•	•	•	•
Pendiméthaline (300 g/l) + Atrazine (200 g/l)	Tazastomp 300 (2)(3)(5)	5 à 6 l											
Pendiméthaline (150 g/l) + Alachlore (225 g/l)	Indiana (1)(3)(5)	7 à 8 l											
Pendiméthaline (115 g/l) + Alachlore (257 g/l)	Arizona (1)(3)(5)	7 à 8 l	•		•	•	•	•	•	•	•	•	•
Pendiméthaline (200 g/l) + Métolachlor (300 g/l)	Indiana 2000 (1) (3) (5)	5 à 6 l	•		•	•	•	•	•	•	•	•	•

(1) Pour détruire les dicotylédones, ajouter une faible dose d'atrazine.
(2) Inefficace si plus de 3 % de matière organique sur graminées estivales.
(3) Freine le développement sur productions de semences.
(4) Incorporer profondément le jour du traitement. Efficacité liée à la qualité de l'incorporation.
(5) Risque de phytotoxicité particulièrement en sol caillouteux filtrant et semis mal recouvert.

Désherbage après la levée du maïs

Complément nécessaire à un traitement de base ou traitement à vue après impasse en prélevée

1. Graminées estivales + dicotylédones résistantes ou non

Matière active (concentration % ou g/l)	Produit commercial	Risque de phytotoxicité et stade limite du maïs	Dose PC/ha ou g m.a./ha	Efficacité sur les graminées: Panic	Sétaire	Digitaire	Efficacité sur dicot. sens. à l'atrazine	Efficacité sur dicotylédones résistantes et stade maximum: Amarante	Morelle	Chénopode	Renouée persicaire
Alachlore (21 %) + Atrazine (10 %) + Pyridate (12.5 %)	Tristar (1)		8 à 10 kg	2 F	2 F	2 F		8 F	8 F	8 F	
Rimsulfuron (25 %)	Titus (2) (3) (5)	8 F	50 g	1 talle	1 talle	3 F		4 F		2 F	4 F
Nicosulfuron (40 g/l)	Lama/Milagro (2) (3)	• 8 F	1.5 l	• 1 talle	• 1 talle	• 3 F	•	• 4 F	•	• 2 F	• 4 F
Sulcotrione (300 g/l)	Mikado	• 10 F	1.5 l	• 3 F		• 1 talle	•	• 2 F	• 8 F	• 8 F	• 4 F
Atrazine (500 g/l)	*Nombreux* + huile (4)	5 F	3 l	2 F	2 F						
Atrazine (500 g/l) + Pyridate (45 %)	*Nombreux* + Lentagran PM	5 F	2 l + 2 kg	2 F	2 F			10 F	12 F	8 F	
Atrazine (500 g/l) + Pyridate (450 g/l) + Clopyralid (50 g/l)	*Nombreux* + Pyron DE	5 F	2 l + 1.5 l	2 F	2 F			10 F	12 F	8 F	
En dirigé avec caches totaux - Maïs 40 à 50 cm											
Amétryne	*Nombreux* + huile (4)		1250 g m.a.								
Terbutryne (500 g/l)	*Nombreux* + huile (4)		4 l								

(1) En conditions sèches, risques d'efficacité insuffisante.
(2) Risques de dégâts graves de phytotoxicité en cas de non respect des conditions strictes d'utilisation préconisées par la firme.
(3) Efficace sur Panic faux millet.
(4) Pour la dose d'huile, voir préconisation fabricant.
(5) Titus s'utilise associé à un mouillant, TREND à 0,250/ha.

2. Dicotylédones résistantes aux triazines

Matière active (concentration % ou g/l)	Produit commercial	Risque de phyto-toxicité	Dose P.C /ha	Stade du maïs à ne pas dépasser	Efficacité sur adventices résistantes et stade maximum des adventices: Amarante	Morelle	Chénopode	Renouée persicaire
Bentazone (480 g/l)	Basagran + huile (1) Adagio + huile (1)		3 l + huile	aucun	5 feuilles	5 feuilles	5 feuilles	4 feuilles
Bentazone (480 g/l)	Basamaïs		2.5 l	aucun	5 feuilles	5 feuilles	5 feuilles	4 feuilles
Bentazone (200 g/l) + Atrazine (200 g/l)	Laddok (4)		4 l	aucun	5 feuilles	5 feuilles	5 feuilles	5 feuilles
Bentazone (250 g/l) + Bromoxynil (100 g/l)	Extoll		3 l	6 feuilles	8 feuilles	8 feuilles	8 feuilles	6 feuilles
Bromoxynil phénol (250 g/l)	*Nombreux* (2)		2.4 l	6 feuilles	5 feuilles	8 feuilles	8 feuilles	5 feuilles
Bromoxynil octanoate (20%)	Emblem		2.25 kg	aucun	5 feuilles	8 feuilles	8 feuilles	5 feuilles
Bromoxynil phénol (180 g/l) + Atrazine (270 g/l)	Kaléis (5)		2.5 l	6 feuilles	5 feuilles	8 feuilles	5 feuilles	5 feuilles
Dinoterbe (250 g/l)	Herbogil		3 l	4 feuilles		5 feuilles	5 feuilles	3 feuilles
Pyridate (45 %)	Lentagran PM		2 kg	aucun	10 feuilles	12 feuilles	8 feuilles	
Pyridate (450 g/l)	Lentagran Liq A (3)		2 l	aucun	10 feuilles	12 feuilles	8 feuilles	
Pyridate (450 g/l) + Clopyralid (50 g/l)	Pyron DE		1.5 l	aucun	10 feuilles	12 feuilles	8 feuilles	
Pyridate (30 %) + Bromoxynil ester (10 %)	Bropyr		2 kg	8 feuilles	8 feuilles	8 feuilles	8 feuilles	4 feuilles
Sulcotrione (300 g/l)	Mikado	•	1.5 l	10 feuilles	• 2 feuilles	• 8 feuilles	• 8 feuilles	• 4 feuilles
Dicamba (132 g/l) + Atrazine (252 g/l)	Marksman (6)	•	2.5 l	4 feuilles	• 4 feuilles	• 4 feuilles	• 4 feuilles	• 4 feuilles

(1) Dose d'huile : voir préconisation fabricant.
(2) Utilisable jusqu'à 8 feuilles du maïs sur variétés tardives et par temps "poussant".
(3) Avec la formulation liquide, des décolorations ont été observées en 1991
(4) A 4 l/ha, ce produit apporte 800 g d'atrazine, lui conférant une efficacité sur dicotylédones sensibles.
(5) A 2.5 l/ha, ce produit apporte 675 g d'atrazine, lui conférant une activité sur dicotylédones sensibles.
(6) A 2.5 l/ha, ce produit apporte 613 g d'atrazine, lui conférant une activité sur dicotylédones sensibles.

3. Plantes vivaces

Matière active (concentration % ou g/l)	Produit commercial	Risque de phytotoxicité	Dose P.C./ha ou g m.a./ha	Stade limite d'application	Adventices détruites	Adventices freinées ou bloquées
Clopyralid (100 g/l)	Lontrel 100 + huile (1)		1.5 l	Aucun	Chardon, laiteron, gesce	
Clopyralid (200 g/l)	Lontryx 200 + huile (1)		0.7 l	Aucun	Chardon, laiteron, gesce	
2.4 D	*Nombreux*		750 g m.a.	En dirigé uniquement	Liseron, chardon Pas d'action sur système racinaire	rumex
Dicamba (480 g/l)	Banvel 4S (2)		0.6 l	En plein : levée à 6 F En dirigé : à partir de 50 cm	Liseron, chardon	rumex
Fluroxypir (200 g/l)	Starane 200 (2)		1 l	En plein : levée à 6 F En dirigé : à partir de 50 cm	Liseron, ronce	rumex renouée amphibie
Rimsulfuron (25 %)	Titus (3) (5)		50 g puis 30 g	Levée à 8 F	Sorgho d'Alep Chiendent rampant	Liseron des haies Agrostis stolonifère
Nicosulfuron (40 g/l)	Lama (3) Milagro (3)		1.25 l puis 0.5 l	2 F à 8 F	Sorgho d'Alep Chiendent rampant	Agrostis stolonifère
Aminotriazole (240 g/l) + Thiocyanate d'ammonium (215 g/l)	Weedazol TL (4)		15 l	En dirigé avec caches totaux	Prêle géante Prêle des champs	
Glufosinate (150 g/l)	Basta F1 (4)		5 l	En dirigé avec caches totaux	Prêle des champs Pas d'action sur système racinaire	Menthe

(1) Dose d'huile : voir préconisation fabricant.
(2) Ne pas traiter si Tmin < 10°C ou Tmax > 25°C.
(3) Risques de dégâts graves de phytotoxicité en cas de non respect des conditions strictes d'utilisation préconisées par la firme.
(4) Non sélectif du maïs, à utiliser uniquement en dirigé avec caches totaux.
(5) Titus s'utilise associé à un mouillant, TREND à 0,250 l/ha.

LEGENDE GENERALE
- traitement impossible
- à confirmer
- manque d'information

Efficacité :
- bonne
- moyenne
- insuffisante
- ou ou irrégulière

Risque de phytotoxicité :
- nul à faible
- faible à modéré
- modéré à assez élevé
- élevé
- irrégulier : fréquence faible à modéré, dégâts graves

CODE DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

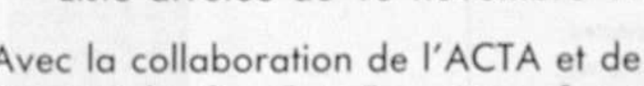
Lors du remplissage de la cuve
- Utiliser une cuve intermédiaire ou un dispositif permettant de maintenir le tuyau hors de la cuve.
- Vider correctement les emballages et les rincer 3 fois. Les eaux de rinçage seront versées dans la cuve avant le traitement.

Pendant le traitement
- Eviter le dépassement de rampe sur les fossés.
- Prévoyez une zone de sécurité non traitée, de 3 à 10 m de largeur selon la pente et le vent, en bordures des cours d'eau.

Après le traitement
- S'il reste un fond de cuve, le diluer et le pulvériser au champ à une vitesse supérieure afin de ne pas surdoser.
- Rincer le pulvérisateur et appliquer l'eau de rinçage sur la parcelle.

Elimination des emballages
- Les emballages papiers, cartons, plastiques, bien vidés et rincés, seront brûlés à distance des habitations et voies de passages en tenant compte du vent.
- Les emballages métalliques seront rendus inutilisables en les perforant ou en les écrasant et seront stockés en attendant une collecte organisée.

PROTECTION DU MAÏS



LUTTE CONTRE LES RAVAGEURS LES MALADIES

EDITION 1994

Liste arrêtée au 15 novembre 1993



Avec la collaboration de l'ACTA et de l'INRA

Association Générale des Producteurs de Maïs
Route de Pau - 64121 MONTARDON - Tél. 59.72.47.00 - Fax 59.72.47.10

Ministère de l'Agriculture et de la Forêt
Service de la Protection des Végétaux
175, rue du Chevaleret - 75644 PARIS Cedex 13 - Tél. (1) 49.55.81.57



RAVAGEURS

Insecticides contre les ravageurs des jeunes maïs

MATIERE ACTIVE	PRODUIT COMMERCIAL	DOSE PC/HA	Taupins	Scuti-gérelle	Oscinie	Tenue à la biodégradation(1)	Sélec-tivité	OBSERVATIONS
TRAITEMENT EN PLEIN								
Lindane	*Nombreux*	1350 g m.a. (2)						8-10 j avant le semis
Chlorpyriphos-éthyl + Lindane (300 g/l + 158 g/l)	Krégan liquide Lorsban liquide	5 l						pré-semis incorporé
Lindane + Diazinon (175 g/l + 50 g/l)	Deucalion Icazon	7.5 l		●				pré-semis incorporé
	Iulex	6 l		●				
TRAITEMENT EN LOCALISATION								
Bendiocarbe (3 %)	Garvox 3 G	10 kg						
Benfuracarbe (8,6 %)	Oncol S	7 kg						
Carbofuran (5 %) (3)	*Nombreux*	12 kg						
Carbosulfan (10 %)	Marshal fort, Spi	7.5 kg						
Chlorméphos (5 %)	Dotan	6.2 kg						
Fonofos (5 %)	Dyfonate 5 G	7 kg						
Furathiocarbe (5 %)	Deltanet	12 kg						
Phorate (4,5 %)	Geophos 5 G	12 kg	Retiré du marché maïs					
Phoxime (5 %)	Volaton 5	12 kg						
Terbuphos (3 %)	Counter plus Poptène 3G	8 kg						
Aldicarbe + Lindane (3,33 % + 1,33 %)	Témik M	15 kg						efficace contre nématodes
Carbofuran + Isophenphos (4% + 2%)	Carma	12 kg		●			●	
Carbofuran + Flutriafol (5 % + 0,42%)	Atout	12 kg					•	efficace contre charbon des inflorescences
Carbofuran + Lindane (5 % + 1 %)	Carboline GR	12 kg				(4)	●	
Terbuphos + Phorate (2 % + 2 %)	Briscar	12 kg						
TRAITEMENT DE SEMENCES								
Imidaclopride (70 %)	Gaucho	0.7 kg/quintal semences		●				efficace sur pucerons verts et cicadelles

(1) **Tenue à la biodégradation** : risque d'efficacité insuffisante des carbamates dans les monocultures du Sud-Ouest (Landes, Pyrénées-Atlantiques) et de Limagne, dans le cas d'utilisation répétée depuis de nombreuses années.
(2) **La dose de lindane ne doit pas dépasser 1 350 g m.a./ha.**
(3) Attention à la formulation des nouveaux produits.
(4) Ne présente un intérêt que dans les sols à biodégradation accélérée des carbamates.

Nématodes

MATIERE ACTIVE	PRODUIT COMMERCIAL	DOSE PC/ha	EFFICACITE
TRAITEMENT EN LOCALISATION			
Aldicarbe + Lindane (3,33 % + 1,33 %)	Temik M	15 kg	

On obtient des résultats équivalents en rendement en localisant au minimum 120 kg (ou l) de phosphate d'ammoniaque au semis (à déduire de la fumure globale), mais sans réduire la population de nématodes.

Vers gris

- **Pulvérisation** : le soir, avec un fort volume d'eau.
- **Appâts** : résultats irréguliers en conditions sèches.

MATIERE ACTIVE	PULVERISATION		APPATS OU GRANULES	
	PRODUIT COMMERCIAL	DOSE PC/ha	PRODUIT COMMERCIAL	DOSE PC son : 50 kg/ha
Acéphate (50 %)	Orthene 50	1.8 kg	Orthene 50	4.8 g/kg de son
Alphaméthrine (50 g/l)	Fastac	0.2 l		
Bifenthrine (100 g/l) (80 g/l)	Talstar Talstar Flo	0.2 l 0.25 l		
Chlorpyriphos-éthyl (2 %)			Dursban appât	50 kg/ha
Cyperméthrine	*Nombreux*	30 g m.a.	*Nombreux*	0.3 g m.a./kg de son
Cyfluthrine (50 g/l)	Baythroïd	0.3 l		
Deltaméthrine (25 g/l)	Decis CE	0.3 l		
Esfenvalérate (25 g/l)	Sumi-alpha	0.4 l		
Lambda-Cyhalothrine (50 g/l)	Karaté	0.15 l		

Pucerons

MATIERE ACTIVE	PRODUIT COMMERCIAL	EFFICACITE
TRAITEMENT DE SEMENCES (1)		
Imidaclopride	Gaucho	

Usage provisoirement assimilé à la catégorie Pucerons des épis de céréales à paille

MATIERE ACTIVE	PRODUIT COMMERCIAL	MATIERE ACTIVE	PRODUIT COMMERCIAL
TRAITEMENT PRECOCE (2)			
Alphamétrine (50 g/l)	Fastac	Esfenvalérate (25 g/l)	Sumi-alpha
Bifenthrine (100 g/l) (80 g/l)	Talstar Talstar Flo	Fenvalérate (100 g/l)	Sumicidin 10
Betacyfluthrine (25 g/l)	Ducat	Lambda-cyhalothrine (50 g/l)	Karaté
Betacyfluthrine + Oxydéméton-méthyl (8 g/l + 250 g/l)	Enduro ●	Lambda-cyhalothrine + Pyrimicarbe (5 g/l + 100 g/l)	Karaté K ●
Cyfluthrine (50 g/l)	Baythroïd	Phosalone (500 g/l)	Zolone Flo ●
Cyperméthrine	*Nombreux*	Pyrimicarbe (50 %) (3)	Pirimor G ●
Deltaméthrine (25 g/l)	Decis CE	Tau-Fluvalinate (240 g/l)	Mavrik Mavrik Flo
Deltaméthrine + Endosulfan (5 g/l + 200 g/l)	Galion ●	Tau-Fluvalinate + Thiométon (72 g/l + 200 g/l)	Mavrik Systo ●
Endosulfan (350 g/l)	Techn'ufan ●	Tralométhrine (108 g/l)	Tracker 108 EC
Endosulfan + Thiométon (200 g/l + 66,7 g/l)	Serk EC ●		
TRAITEMENT TARDIF			
Pyrimicarbe (50 %)(3)	Pirimor G		

(1) Sur infestation intervenant jusqu'au stade 8 feuilles.
(2) Ne pas mélanger un produit anti-pucerons avec un anti-pyrale. Ne pas utiliser de mouillants. La dose est fonction du stade du maïs. Pour un choix adapté, consulter l'AGPM ou le SPV.
(3) Faible rémanence.
● A préférer dans le cadre de cet usage assimilé.

Sésamie

MATIERE ACTIVE	PRODUIT COMMERCIAL	DOSE PC/HA	EFFICACITE	OBSERVATIONS
1ère GENERATION				
Diflubenzuron (25 %)	Dimilin	0.5 kg		
Alphaméthrine (50 g/l)	Fastac	0.8 l		Deux applications à demi-dose semblent apporter une efficacité plus régulière. Dans tous les cas, suivre les Avertissements Agricoles. Volume bouillie d'au minimum 300 l.
Bifenthrine (100 g/l) (80 g/l)	Talstar Talstar Flo	0.2 l 0.25 l		
Cyfluthrine (50 g/l)	Baythroïd	0.8 l		
Cyperméthrine (100 g/l)	Sherpa 10	0.8 l		
Deltaméthrine (25 g/l)	Decis CE	0.8 l		
Fenvalérate (100 g/l)	Sumicidin 10	1 l		
Lambda-Cyhalothrine (50 g/l)	Karaté	0.3 l		
Tralométhrine (108 g/l)	Tracker 108 EC	0.28 l		
2ème GENERATION				
Alphaméthrine (50 g/l)	Fastac	0.8 l		Meilleure efficacité avec deux applications. Suivre les Avertissements Agricoles.
Bifenthrine (100 g/l) (80 g/l)	Talstar Talstar Flo	0.2 l 0.25 l		
Cyfluthrine (50 g/l)	Baythroïd	0.8 l		
Cyperméthrine (0,2 %)	Ripcord G	25 kg		
Cyperméthrine (100 g/l)	Sherpa 10	0.8 l		
Deltaméthrine (25 g/l)	Decis CE	0.8 l		
Fenvalérate (100 g/l)	Sumicidin 10	1l		
Lambda-Cyhalothrine (50 g/l)	Karaté	0.3 l		
Perméthrine (0,3 %)	Perthrine MG	25 kg		
Tralométhrine (108 g/l)	Tracker 108 EC	0.28 l		

Acariens

MATIERE ACTIVE	PRODUIT COMMERCIAL	DOSE PC/ha	EFFICACITE
PREVENTIFS (1)			
Clofentézine (500 g/l)	Apollo	0.4 l	
Hexythiazox (10 %)	César	0.25 kg	
CURATIFS (1)			
Bifenthrine (100 g/l) (80 g/l)	Talstar Talstar Flo	0.3 l 0.375 l	
Cyhexatin (600 g/l)	Techn'acid EL	0.5 l	
Dicofol (480 g/l)	Kelthane EC	4 l	
Propargite (570 g/l)	Omite 57 EL	2 l	

(1) Utiliser un matériel d'application adapté (pendillards)

Pyrale

FORMULATION	MATIERE ACTIVE	PRODUIT COMMERCIAL	DOSE PC/HA	EFFICACITE
PRODUITS BIOLOGIQUES				
Capsules	Trichogrammes	Pyratyp, TR16	600 cap./ha	(1)
Granulés	Spores de Beauveria	Ostrinil	25 kg	irrégulière
PRODUITS CHIMIQUES				
GRANULES	*ORGANOPHOSPHORES*			
	Chlorpyriphos-éthyl (1,5 %)	Dursban 1,5 G, Marabout	25 kg	
	Phoxime (2,5 %)	Volaton 2,5	25 kg	
	PYRETHRINOIDES			
	Bifenthrine (0,05 %)	Talstar MG	25 kg	
	Cyperméthrine (0,2 %)	Ripcord G, Sherpa 2 GC	25 kg	
	Deltaméthrine (0,05 %)	Decis MG2	25 kg	
	Perméthrine (0,3 %)	Granador, Perthrine MG	25 kg	
LIQUIDES	*REGULATEURS DE CROISSANCE D'INSECTES*			
	Lufénuron (50 g/l)	Axor	2 l	
	PYRETHRINOIDES			
	Alphaméthrine (50 g/l)	Fastac	0.6 l	
	Bifenthrine (100 g/l) (80 g/l)	Talstar Talstar Flo	0.2 l 0.25 l	
	Beta-cyfluthrine (25 g/l)	Ducat	0.8 l	
	Cyfluthrine (50 g/l)	Baythroïd	0.8 l	
	Cyperméthrine	*Nombreux*	75 g m.a.	
	Deltaméthrine (25 g/l)	Decis CE (2)	0.8 l	
	Fenvalérate (100 g/l)	Sumicidin 10 (3)	1.5 l	
	Lambda-cyhalothrine (50 g/l)	Karaté	0.4 l	
	Tralométhrine (108 g/l)	Tracker 108 EC	0.28 l	

Risque de pullulation de pucerons.

(1) Règles d'utilisation à respecter scrupuleusement. Efficacité moyenne en conditions d'infestation élevée.
(2) 0.8 l en traitement précoce, 0.5 l en traitement classique.
(3) Bonne efficacité s'il est appliqué à l'époque optimale.

Cicadelles

MATIERE ACTIVE	PRODUIT COMMERCIAL	DOSE PC/ha	EFFICACITE
TRAITEMENT DE SEMENCES PREVENTIF			
Imidaclopride (70 %)	Gaucho	0.7 kg/q semences	
TRAITEMENT EN VEGETATION (1)			
Deltaméthrine (25 g/l)	Décis CE (2)	0.8 l	
Lambda-cyhalothrine (50 g/l)	Karaté (2)	0.4 l	

(1) Utiliser un matériel d'application adapté (pendillards).
(2) Risque de pullulation de pucerons.

MALADIES

Charbon des inflorescences (en sol contaminé)

MATIERE ACTIVE	PRODUIT COMMERCIAL	DOSE PC	EFFICACITE	OBSERVATIONS
TRAITEMENT DE SEMENCES				
Carboxine + Captane + Anthraquinone (25 % + 22 % + 22 %)	Cormaison X	0.4 kg/q semences		Rôle de désinfectant de la semence. Inefficace en sol contaminé
Carboxine + Thirame + Anthraquinone (150 g/l + 150 g/l + 147 g/l)	Cormaison TX FL	0.6 l/q semences		
Carboxine + Thirame (198 g/l + 198 g/l)	Vitavax 200 FF	0.5 l/q semences		
Carboxine + Thirame (198 g/l + 198 g/l)	Vitavax Pro 200 Ecrin	0.25 l/q semences		
Flutriafol + Captane + Anthraquinone (1.875 % + 37.5 % + 22.5 %)	Stylor C	0.4 kg/q semences	(1)	Rôle de désinfectant de la semence.
Flutriafol + Thirame + Anthraquinone (15 g/l + 320 g/l + 210 g/l)	Stylor T320	0.5 l/q semences		
Tebuconazole + Captane + Anthraquinone (1.9 % + 37.5 % + 22.9 %)	Alpha-Raxil CA	0.4 kg/q semences	(1)	
TRAITEMENT EN LOCALISATION				
Flutriafol + Carbofuran (0.42 % + 5 %)	Atout	12 kg/ha	(2)	Efficace contre taupins, scutigérelle, oscinie. Respecter la dose
Flutriafol (0.5 %)	Atout 10	10 kg/ha	(2)	Respecter la dose

(1) Assure une protection moyenne en sol contaminé avec des variétés moyennement tolérantes, mais insuffisant avec des variétés sensibles.
(2) Quelques irrégularités observées dans certains sols riches en matière organique de l'Aquitaine (à confirmer). Dans ce cas précis, avec une variété sensible, meilleure efficacité en associant ATOUT ou ATOUT 10 à un traitement de semences à base de triazole.

Helminthosporiose

MATIERE ACTIVE	PRODUIT COMMERCIAL	DOSE PC/ha	EFFICACITE	OBSERVATIONS
Difenoconazole + Carbendazime (62.5 g/l + 125 g/l)	Eria	2 l		
Flusilazol + Carbendazime (250 g/l + 125 g/l)	Punch CS	0.8 l (1)		Très bonne rémanence
Flutriafol + Carbendazime (94 g/l + 200 g/l)	Impact R Sopra	1.25 l		
Flutriafol + Carbendazime (117.5 g/l + 250 g/l)	Impact RM Sopra	1 l		
Flutriafol + Chlorothalonil (47 g/l + 300 g/l)	Impact TX Sopra	2.5 l		
Propiconazole + Carbendazime (125 g/l + 150 g/l)	Tilt C	1 l		

(1) La dose de 0.5 l peut être conseillée en traitement avant floraison.

Légende générale — Bon — Moyen — Insuffisant — ● Manque d'information — * A confirmer

IMPRIMERIE DE NAVARRE SA